

5^{ème} concours agricole des prairies fleuries Remise des prix et mentions spéciales

Le concours agricole des prairies fleuries est organisé par le Syndicat de bassin de l'Elorn en partenariat avec le Parc naturel régional d'Armorique et le Syndicat mixte du Trégor. Pour cette édition 2018, 8 prairies, proposées par 7 agriculteurs, ont été évaluées dans 2 catégories : "Fauche et pâturage" et "Fauche exclusive".

La remise des prix a eu lieu le 22 septembre dernier, à la foire de Commana, en présence de la députée Sandrine Le Feur.

Les lauréats de cette 5^{ème} année sont :

- 1^{er} prix "Fauche et pâturage" : Sébastien Péron à Commana,
- 1^{er} prix "Fauche exclusive" : Philippe Arnaud à Hanvec.

Les deux éleveurs sont sélectionnés pour participer à la finale nationale. Deux prix spéciaux ont également été décernés :

- "Cohérence et technicité" : EARL de Kerbabu à Plouigneau,
- "Démarche agro-pastorale" : Association de Langazel à Trémaouézan.

Le Syndicat de bassin remercie les agriculteurs et jurys ayant participé et félicite les gagnants et tous les participants car, au-delà du classement, le jury tient à souligner la qualité du travail des exploitants sur l'ensemble des parcelles visitées. Ces pratiques constituent de véritables références en matière d'agro-écologie et participent au bon fonctionnement écologique de notre environnement.

RDV au salon de l'agriculture, le 1^{er} mars, à 15h, sur le Ring Porcin pour la remise des prix ! Bonne chance à nos candidats !
INFO : Les inscriptions 2019 sont ouvertes.

Contact : nolwenn.legac@bassin-elorn.fr



Pour visualiser le reportage sur France 3

Rotations de pomme de terre Des pistes d'actions pour des sols vivants

Depuis 2015, le Syndicat travaille au côté de Bretagne Plants, puis avec Triskalia et les bassins versant du Blavet et de l'Horn sur les problématiques d'érosion des sols liées à la culture de pomme de terre. Notre objectif commun est de proposer des solutions pour limiter l'érosion des terres sans impacter la production.



2018 a été marquée par plusieurs temps forts

- la diffusion à l'ensemble des adhérents à Bretagne plant de 2 fiches techniques sur :
 - l'implantation de couverts courts après pomme de terre et avant semis de blé
 - l'implantation de couverts longs après pomme de terre et avant semis de maïs
- la mise en place de 2 plateformes d'essais sur l'Elorn :
 - à Bodilis chez André Donval (couvert court)
 - à Lampaul Guimiliau chez Arnaud Abgrall (couvert long)
- une conférence avec Victor Le Forestier, producteur de pomme de terre en Seine Maritime, qui pratique l'agriculture de conservation des sols.

Des résultats prometteurs

Reliquats d'azote : En moyenne sur 19 parcelles, on calcule un gain en N de 77kg/ha. On estime que 50% sera restitué à la culture suivante et 50% sera capitalisé en matière organique.

Rendement : Sur 9 parcelles, aucune différence significative n'a pu être mesurée entre un sol nu et un sol avec couvert.

Inf(eau) de dernière minute !

Breizh Bocage : haie d'honneur pour les 10 ans !

Plus de 50 km de bocage ont été recréés : plantations, regarnis de haies, créations de talus. En 10 ans, ce sont 150 exploitants qui ont bénéficié d'un diagnostic bocager de leur parcellaire.

En 2019, de nouveaux travaux peuvent être engagés : prenez contact avec nous !

Contact : claire.amil@bassin-elorn.fr

Restructuration du sol : elle est difficilement mesurable. Néanmoins, nos observations ainsi que celles de producteurs ont permis de constater que lors de fortes pluies, il n'y avait pas de traces d'érosion comme celles observées sur les sols nus. Aussi, les tonnes à lisier pouvaient rentrer plus tôt sur les parcelles.



Des aides en 2019, dans la limite de 10ha/exploitation

Financement du passage de l'outil pour le semis du couvert. L'objectif est de programmer des chantiers collectifs afin que le semis soit fait avant le 5 septembre pour une efficacité optimale.

Prise en charge des semences, pour les exploitants souhaitant implanter eux mêmes leurs couverts.

Pour en savoir plus et bénéficier des aides

Contact : nolwenn.legac@bassin-elorn.fr



Nouveau diagnostic des parcelles à risque : le DPR2 phyto

Dans le cadre de l'arrêté de la prise d'eau de Pont Ar Bled, est prescrit un classement des parcelles à risque de transfert des produits phytosanitaires.

Contactez-nous pour réaliser ce diagnostic par notre technicien agréé.

Contact : yves.legoff@bassin-elorn.fr

Pour en savoir plus



Bulletin de liaison du Syndicat de bassin de l'Elorn réalisé avec la participation financière de :



an douar

L'actualité agricole du bassin de l'Elorn, de la terre à l'eau...

ÉDITO

par Francis Grosjean, Président

Le 10^{ème} est mort, vive le 11^{ème} ?



© J. L. Aubert

La succession dont il est ici question concerne, non pas une quelconque dynastie, mais plus prosaïquement l'enchaînement des programmes d'interventions de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Depuis le 1^{er} janvier 2019, le 11^{ème} programme définit les actions pour l'eau et la biodiversité, éligibles aux aides de l'Agence pour la période 2019-2024.

Ce programme s'inscrit dans un contexte rénové, marqué par l'élargissement des missions pour la reconquête de la biodiversité, la montée en puissance de l'échelon intercommunal comme acteur de la politique de l'eau et la prise en compte de la résilience face au changement climatique. Soumis à une forte tension budgétaire du fait des ponctions de l'Etat et des restants à payer du 10^{ème} programme, il se caractérise aussi par une capacité d'intervention de l'agence en diminution. En conséquence, il y aura une plus forte sélectivité des aides au profit des actions jugées les plus efficaces au regard des objectifs ambitieux du SDAGE*. De plus, la solidarité habituellement attachée aux programmes d'interventions est renforcée en faveur des territoires les plus défavorisés. Ces orientations concourent à ce qu'un bassin versant comme celui de l'Elorn, jugé globalement en bon état, soit à l'avenir moins bien aidé, avec des effets sensibles dès 2020.

En ce qui concerne la lutte contre les pollutions d'origine agricole, il s'agira, en fonction des enjeux locaux, de mobiliser des leviers agromonomiques tels que :

- la gestion des intercultures,
- la couverture permanente des sols,
- la diversification des assolements,
- le développement des surfaces en herbe,
- le désherbage alternatif,
- la lutte biologique,
- l'agroforesterie, etc.

C'est pourquoi les aides de l'Agence iront en priorité aux changements de pratiques et de systèmes.

En ce début d'année, le Syndicat de bassin de l'Elorn souhaite réaffirmer sa confiance dans la capacité du monde agricole à relever ses nombreux défis. Dans la limite des moyens disponibles, il l'assure de son entière disponibilité pour l'accompagner sur la voie d'une nécessaire transition, respectueuse des hommes et de l'environnement.

* Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux



Eau & Biodiversité, des sources à la mer

SOMMAIRE

- Désherbage mécanique**
Retour sur la campagne 2018 p.2
- Conchyliculture**
Point bactériologique p.2-3
- Biodiversité & bocage**
Les carabes sont nos amis p.3
- Concours prairies fleuries**
Les résultats 2018 p.4
- Rotations & Pommes de terre** p.4
- Inf(eau) de dernière minute !** p.4

AYEZ LE DÉCLIC

Nouveau !

Les dernières réglementations environnementales ont été compilées par le syndicat dans un document à télécharger.



Téléchargez une application gratuite QR CODE sur Google Play ou Apple Store pour retrouver facilement tous les liens et fiches techniques des articles du AN DOUAR.

Découvrez notre site internet : bassin-elorn.fr

- Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux**
BassinElorn sur Facebook et Instagram
Syndicat de bassin de l'Elorn sur Youtube

Désherbage mécanique, comment réduire l'usage des phytosanitaires ?

Depuis 2 ans, nous accompagnons des agriculteurs pour tester le désherbage mécanique sur la culture de maïs. Morgan Maignan du GAB 29 réalise le suivi des parcelles engagées et conseille sur le choix de l'outil, la date de passage ou d'un décrochage chimique si cela devient nécessaire. Retour sur les résultats de 2018.

Point météo :

mars-avril 2018 : pluvieux ; début mai : sec ; début juin : orages localisés.

- 2 passages de houe rotative ont pu être réalisés sur les parcelles semées avant le 15 mai.
- Le désherbage mécanique a été plus difficile à mettre en œuvre sur les parcelles semées après le 15 mai.
- À partir de début juin : moins de désherbage mécanique car peu de fenêtres météorologiques favorables. Seules les parcelles considérées comme peu "sales" ont été binées.

Résultats

- Au final, 75 % des parcelles ont été décrochées en chimique.
- Celles qui ont bénéficié de 2 passages de houe ont été rattrapées chimiquement avec de très faibles doses.
- Pour les 25 % de parcelles conduites en tout mécanique (2 passages de houe et/ou herse étrille), toutes sont labourées.
- On constate qu'elles ont des précédents culturaux variés : 20 % derrière prairies temporaires, 40 % derrière maïs et 40 % derrière céréales.

Conclusion

Les agriculteurs n'ont constaté aucun impact négatif sur le rendement du maïs. Plusieurs agriculteurs engagés depuis 2017 ont souhaité reconduire l'essai du désherbage alterné sur d'autres parcelles de leur exploitation.

Préinscription 2019

Pour tester le désherbage mécanique et bénéficier des conseils d'un technicien spécialisé, prenez contact avec nous bien avant le semis de maïs !

Contact : 02 98 25 93 51
 claire.amil@bassin-elorn.fr

Conchyliculture Quid des pollutions bactériennes en rade de Brest

Sans une bonne qualité bactériologique des eaux, l'avenir des activités de conchyliculture, baignade et pêche à pied est menacé. Face à cet enjeu, des actions sont menées sur le territoire du SAGE de l'Elorn telles que l'amélioration des assainissements collectifs et individuels, ou la limitation des pollutions d'origine agricole. Dans ce cadre, un suivi de la qualité bactériologique est réalisé par le réseau Rade de Brest Métropole et par IFREMER.

Pour savoir comment ce suivi est réalisé et comprendre les impacts de ces pollutions sur la conchyliculture, nous avons rencontré des acteurs sur le terrain :

- Aline Lazennec, technicienne en charge de la protection des ressources en eau à Brest Métropole
- Thierry Larnicol, gérant des "Viviers de Keraliou" à Plougastel-Daoulas et représentant des conchyliculteurs à la CLE.



Aline Lazennec, Depuis quand réalisez-vous le suivi bactériologique sur le bassin et pourquoi ?

Pour ma part depuis 2010, mais ce suivi a été mis en place en 2007 afin d'identifier les rejets pouvant générer une contamination bactériologique des coquillages.

Où sont réalisés les prélèvements et à quelle fréquence ?

Tous les cours d'eau qui bordent l'anse de Penfoul et de Rossermeur sont prélevés une fois par mois, le même jour que les prélèvements effectués sur les coquillages par IFREMER dans le cadre du réseau REMI¹. De plus, d'autres prélèvements peuvent être effectués ponctuellement en cas de fortes pluies ou suite à une pollution détectée.

Que se passe-t-il quand les résultats sont mauvais ?

L'objectif est de trouver rapidement l'origine de la contamination. Dans un premier temps, je définis le bassin versant concerné et sa surface.



- **Si le bassin versant est petit :** je recense les activités présentes (humaines, industrielles, commerciales, agricoles) et collecte les données liées à celles-ci (fonctionnement des stations d'épuration, des postes de relevage, bilan des contrôles des branchements et des assainissements individuels, type d'activités agricoles...). Je retourne ensuite sur le terrain pour observer s'il y a des écoulements et tenter de trouver la ou les sources.
 - **Si le bassin versant est grand :** je réduis la surface de recherche en effectuant des prélèvements d'aval vers l'amont pour isoler une plus petite zone.
- Quand la source de pollution est trouvée, il faut prévenir le pollueur de son impact et établir avec lui la marche à suivre pour stopper cette pollution.



Thierry Larnicol, Présentez-nous votre activité ?

Les viviers de Keraliou, c'est une entreprise de commercialisation de coquillages qui compte

18 salariés. On vend les productions d'un ostréiculteur et d'un mytiliculteur de la rade (400T d'huîtres creuses, 400T de moules, et tous les coquillages pêchés en rade). Nous les stockons, les purifions, les conditionnons et les commercialisons en France et à l'étranger.

Quelles sont les incidences des pollutions bactériologiques sur votre activité ?

Nous sommes légalement responsables de la qualité du produit que nous commercialisons. Entre le prélèvement et le résultat de l'analyse, il y a 4 jours. Généralement, c'est *Escherichia coli*^{***} qui nous pose problème. Si les résultats montrent une contamination du coquillage et que la zone est fermée, l'entreprise est à l'arrêt et nous devons rappeler tous les produits vendus partout en France et à l'international. Les procédures varient en fonction des niveaux d'alerte. Cela nous coûte chaque année des milliers d'euros. Il faut 2 analyses conformes pour rouvrir la pêche.

A quelles fréquences interviennent ces pollutions ?

En moyenne, nous avons 3 retraits/an : 2 liés à des problèmes bactériologiques et 1 à des phytoplanctons toxiques, dont l'origine provient de déséquilibres des nutriments dans le milieu.

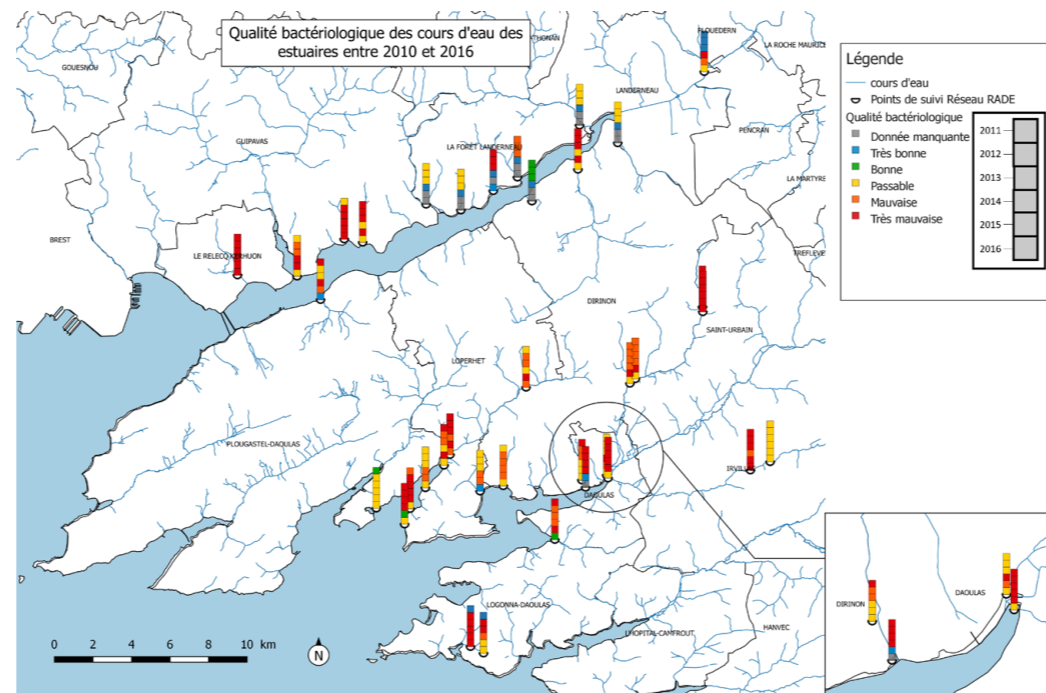
Observez-vous une diminution des contaminations sur les coquillages ?

Le syndicat observe une amélioration de la qualité de l'eau, notamment par rapport au nitrate. Quant à nous, nous voyons des améliorations sur la bactériologie dès que des travaux ont été effectués sur des stations d'épuration. Mais les contaminations persistent et l'analyse de marqueurs montre des origines variées : bovines, humaines, avicoles... Concernant les phytoplanctons, nous ne voyons pas d'amélioration !

Pensez-vous qu'il est possible de concilier agriculture et conchyliculture sur un même territoire ?

J'espère que la situation sur du moyen terme va s'améliorer car le mode de fonctionnement des agriculteurs est en train d'évoluer vers un système plus durable pour les futures générations.

Évolution de la qualité bactériologique des cours d'eau suivi par le réseau RADE



L'info à la source !

Le syndicat met à disposition des agriculteurs des bacs et pompes d'abreuvement pour éviter les abreuvements directs au cours d'eau, qui sont source de pollution bactériologique.

Contact : 02 98 25 93 51 - nolwenn.legac@bassin-elorn.fr

* Pour vous tenir au courant de la qualité de l'eau, rendez-vous sur <https://rade.brest.fr>
 ** REMI : réseau de contrôle microbiologique des zones de production conchylicoles
 *** *Escherichia coli* : Bactérie indicatrice de pollution d'origine fécale

Carabes le bocage au service de la biodiversité et l'agriculture

Cet été, des études portant sur le lien entre les carabes, les haies et les pratiques agricoles ont été réalisées. L'une d'elles a été réalisée sur notre territoire chez 12 exploitants. Cette étude fait partie du programme "Connaissance de la biodiversité liée au bocage" qui a pour but de développer des outils d'aide à la décision à l'échelle de la haie, de l'exploitation (plan de gestion du bocage) et du paysage (trames vertes et bleues).

Observations d'après les résultats obtenus :

- **À l'échelle du paysage :** plus le bocage est dense, plus la diversité de carabes est grande.
- **En culture :** préserver un ourlet de végétation devant la haie, la rend plus fonctionnelle et favorise la diversité de carabes.
- **Agriculture Biologique / Conventiennelle :** les haies en interface de parcelles AB abritent d'avantage d'espèces (surtout forestières) qu'en conventionnel
- **Carabes forestiers :** Plus rares, on les retrouve surtout dans les haies de bonne qualité. Préserver celles-ci permettrait d'assurer un meilleur contrôle des ravageurs.

¹ : Programme porté par l'INRA-SAD Paysage de Rennes, la Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor et la Communauté d'Agglomération de Lannion

ÊTES-VOUS AU COURANT ?

Les carabes sont des insectes coléoptères, se déplaçant activement sur le sol. Au sommet de la chaîne alimentaire des invertébrés, ils se nourrissent de pucerons, chenilles, limaces, escargots, larves de mouches... et sont ainsi réputés comme de bons auxiliaires de cultures.

QR code and text: Pour en savoir plus sur le protocole d'étude

